

CATALOGUE DE FORMATION

SECTEUR SALARIÉ DU PARTICULIER EMPLOYEUR



UN MÉTIER
DU SENS
DES COMPÉTENCES

NOS CERTIFICATIONS ET LABEL

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
- BILANS DE COMPÉTENCES
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Medeo formation engagé depuis 10 ans sur le secteur des métiers domiciliaires, renforce son offre avec sa labélisation avec IPERIA

IPERIA est la plateforme nationale de professionnalisation mandatée par la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile pour l'accompagner dans le déploiement de sa politique de professionnalisation.



Particuliers Employeurs
& Emplois à Domicile

■ UN SECTEUR QUI COMPTE ■

Suivez-nous sur www.medeo-formation.fr et aussi sur :





UNE RENCONTRE... UN PROJET.

L'un est infirmier, l'autre commercial et c'est ainsi en 2016 que la graine semée 20 ans plus tôt germe enfin. L'amitié comme base solide, l'entreprise familiale comme socle commun. MEDEO FORMATION éclot et bat au rythme de valeurs qui lui sont propre. L'engagement professionnel, la qualité, le prendre soin et les valeurs sociales en sont les maîtres mots.

**“ UNE ENTREPRISE
FAMILIALE”.**

C'est ainsi que MEDEO FORMATION poursuit son développement en intégrant la compétence V.A.E et Bilan de compétences, puis les formations intra/inter structure. L'histoire ne s'arrête pas là.. Comme pour faire écho à la naissance d'un projet, un CFA dans le secteur du sanitaire et médico social voit le jour.

DISPOSITIF DE FORMATION

Chaque année, dès 1 heure travaillée, vous pouvez bénéficier jusqu'à 58 heures sur votre plan de développement des compétences. Votre rémunération est maintenue pendant votre formation.



Le plan de
développement
des compétences



Votre rémunération maintenue

- Si vous vous formez pendant votre temps de travail, il faudra choisir un employeur facilitateur et vous percevrez le même montant que celui de votre salaire.
- Si vous vous formez hors de votre temps de travail, votre rémunération correspondra à une allocation de formation.

Assistant Maternel / Garde d'enfants

1

Bloc 1: Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs 1

Bloc 2: Prévention et sécurité de son activité professionnelle. 1

Bloc 3: Entretien du domicile et du linge (pratique écoresponsables). 1

Bloc 4: Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant. 1

Bloc 5: Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant. 1

Bloc 6: Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant. 1

Bloc 7: Le repas de l'enfant 1

CQP - Travailler en maison d'assistants maternels

1

Composante 1: Création et pérennisation de la MAM 1

Composante 2: Travail d'équipe en MAM et accompagnement des enfants 1

FORMATION CONTINUE

2

Prendre soin de soi et prévenir de l'épuisement professionnel. 2

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant. 2

Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant. 2

Sauveteur, Secourisme du Travail (SST). 2

Maintien-Actualisation des Compétences Sauveteur, Secouriste du Travail (MAC SST). 2

Développer et pérenniser son activité auprès des particuliers employeurs. 2

Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles. 2

Droits et devoirs dans l'exercice de son métier. 2

Construire son projet d'accueil. 2

Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel. 3

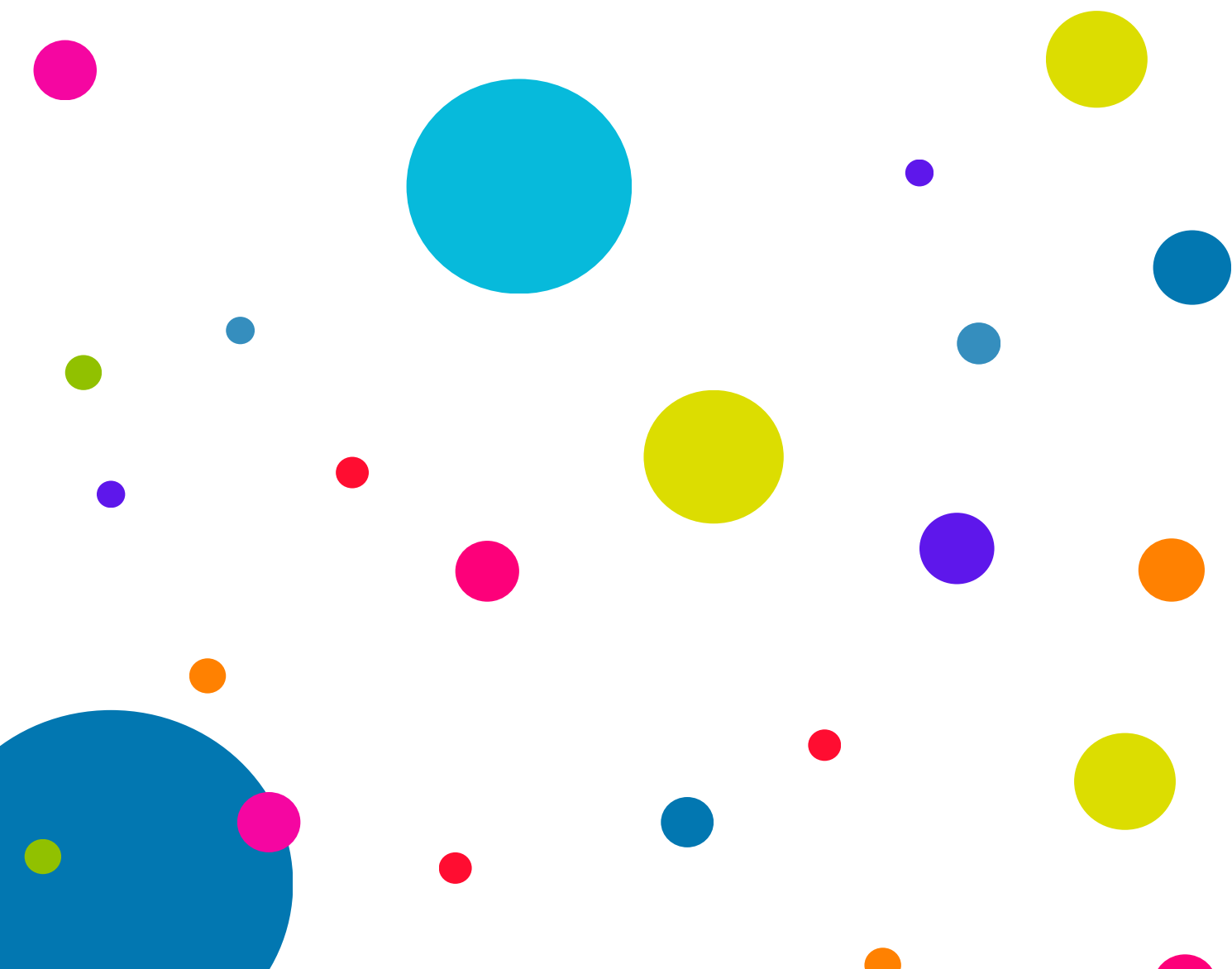
Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables.	3
Entretien du linge et pratiques écoresponsables.	3
Soutenir la parentalité au quotidien.	3
S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant.	3
Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant.	3
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements.	3
État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques.	3
Comprendre pour mieux accompagner.	3
Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes.	4
Alimentation et prise de repas de l'enfant.	4
Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant.	4
Spécialités et fondamentaux d'une MAM.	4
Démarche d'étude de besoins à la création d'une MAM.	4
Gestion financière et plan de communication d'une MAM.	4
Les réglementations d'une MAM.	4
Communication et organisation en équipe en MAM.	4
Accompagnement des enfants en MAM.	4
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant.	4
Développer les troubles du langage.	5
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant.	5
Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien.	5
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant.	5
Accompagner un enfant dans les activités sociales et loisirs.	5
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant.	5
Accompagner un enfant dans les activités sociales et loisirs.	5

Communiquer avec un enfant présentant un TSA.	5
Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un TSA.	5
Contes et histoires à raconter.	5
Parler avec un mot et un signe.	5
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité.	5



POUR ALLER PLUS LOIN

Modalités d'inscriptions.	6
Vue d'ensemble sur l'équipe MEDEO FORMATION.	7
Activités générales.	8



PARCOURS CERTIFIANT

Assistant Maternel/ Garde d'enfants.

13 Février au 6 Juin.



BC1

Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs :

25 Avril au 13 Mai.

BC2

Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du PE.

14 Mai au 21 Mai

BC3

Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables.

22 Mai au 2 Juin.

BC4

Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant.

14 Février au 25 Février.

BC5

Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant.

26 Février au 7 Mars.

BC6

Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant.

11 Mars au 11 Avril.

BC7

Le repas de l'enfant.

16 Avril au 24 Avril.

CERTIFICATION DE QUALIFICATION PRO

Travailler en maison d'assistants maternels

10 Juin au 9 Juillet.



C1

Création et pérennisation de la MAM.

10 au 15 Juin.

C2

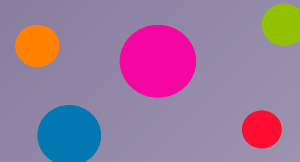
Travail d'équipe en MAM et accompagnement des enfants.

20 au 27 Juin.

Formation accessible en bloc ou en continue.



FORMATION CONTINUE



14H

Prendre soin de soi et prévenir de l'épuisement professionnel.

27 et 28 mars
Dates supplémentaires à définir

21H

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant.

17 et 18 avril.
Dates supplémentaires à définir.

14H

Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant.

20 et 21 Mars.
Dates supplémentaires à définir.

14H

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) .

17 et 18 Février.
14 et 15 Avril.
13 Juin et 20 Juin.
Dates supplémentaires à définir.

7H

MAC SST

26 Février.
23 Avril.
6 Juin.
Dates supplémentaires à définir.

21H

Développer et pérenniser son activité auprès des particuliers employeurs.

25 au 29 Avril.
Dates supplémentaires à définir.

14H

Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles.

30 au 6 Juin.
Dates supplémentaires à définir.

21H

Droits et devoirs dans l'exercice de son métier.

7 au 13 Avril.
Dates supplémentaires à définir.

21H

Construire son projet d'accueil.

14 au 18 Février
Dates supplémentaires à définir.

21H

Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel.

14 au 16 Avril.
Dates supplémentaires à définir.

21H

Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention.

19 au 21 Avril.
Dates supplémentaires à définir.

21H

Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables.

22 au 26 Avril.
Dates supplémentaires à définir.

21H

Entretien du linge et pratiques écoresponsables.

27 Avril au 2 Juin.
Dates supplémentaires à définir.

14H

Soutenir la parentalité au quotidien.

19 et 20 Février.
Dates supplémentaires à définir.

21H

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant.

21 au 25 Février.
Dates supplémentaires à définir.

21H

Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant.

26 au 28 Février.
Dates supplémentaires à définir.

21H

Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements.

3 au 5 Mars.
Dates supplémentaires à définir.

14H

État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques.

6 au 7 Mars.
Dates supplémentaires à définir.

14H

Comprendre pour mieux accompagner.

11 au 12 Mars
Dates supplémentaires à définir.

21H Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes.

13 et 14 Mars et 24 Avril
Dates supplémentaires à définir.

21H Alimentation et prise de repas de l'enfant.

16 au 18 Avril.
Dates supplémentaires à définir.

21H Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant.

22 au 24 Avril.
Dates supplémentaires à définir.

14H Spécificités et fondamentaux d'une MAM.

11 et 12 Juin.
Dates supplémentaires à définir.

14H Démarche d'étude de besoins à la création d'une MAM.

13 et 16 Juin.
Dates supplémentaires à définir.

14H Gestion financière et plan de communication d'une MAM

17 et 18 Juin.
Dates supplémentaires à définir.

14H Les réglementations d'une MAM.

19 et 20 Juin.
Dates supplémentaires à définir.

21H Communication et organisation en équipe en MAM.

1 au 3 Juillet.
Dates supplémentaires à définir.

21H Accompagnement des enfants en MAM.

4 au 8 Juillet.
Dates supplémentaires à définir.

21H Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant.

Dates à définir.

14H

Développer les troubles du langage.

Dates à définir.

21H

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant.

Dates à définir.

21H

Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien.

Dates à définir.

14H

Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant.

Dates à définir.

14H

Accompagner un enfant dans les activités sociales et loisirs.

Dates à définir.

14H

Communiquer avec un enfant présentant une TSA.

Dates à définir.

14H

Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec une TSA.

Dates à définir.

14H

Contes et histoires à raconter.

Dates à définir.

21H

Parler avec un mot et un signe.

Dates à définir.

21H

Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité.

Dates à définir.

INSCRIPTIONS

COMMENT S'INSCRIRE ?



PAR E-MAIL

Adressez nous votre demande par e-mail

commercial@medeo-formation.fr



PAR TÉLÉPHONE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

04.68.36.97.53



EN LIGNE

Retrouvez toutes nos formations sur :

<https://medeo-formation.catalogueformpro.com/>



Dossier d'inscription à envoyer au moins 20 jours avant le début de la formation.

commercial@medeo-formation.fr

Merci de joindre obligatoirement les pièces justificatives à votre dossier.

- Copie du dernier bulletin de salaire (moins de 3 mois avant le début de la formation) au nom de l'employeur facilitateur déclaré, sans indemnité de rupture.
- Copie de votre agrément en cours de validité.
- Copie de votre pièce d'identité.
- Relevé d'identité bancaire à votre nom.
- Pour la formation Recyclage SST, joindre en plus obligatoirement une copie de votre certificat SST.

La réception de votre dossier confirme votre inscription.
En cas de désistement nous vous remercions de nous en tenir informé.



FRÉDÉRIC CHASSELIN
RESPONSABLE DE PÔLE OPÉRATIONNEL
Frederic.chasselin@medeo-formation.fr



MARIE BACHMANN
ACCUEIL/ SECRETARIAT



PAULINE BARDETIS
RESPONSABLE INTRA & AAP VAE/BC
pauline.bardetis@medeo-formation.fr



MATHYS RIVAUD
PÔLE MARKETING ET COMMUNICATION



MARIELLE BISSIERE
COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE PÔLE CERTIFIANT
marielle.bissiere@medeo-formation.fr



NICOLAS BARDETIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL
nicolas.bardetis@medeo-formation.fr



KÉVIN VAN DEN EEDE
PÔLE INTRA/CFA/IPERIA
commercial@medeo-formation.fr



BENOIT SIBERT
COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE
benoit.sibert@medeo-formation.fr



ÉMILIE ESTEVE
PÔLE COMMERCIAL
inscription@medeo-formation.fr



CINDY HOUDELET
PÔLE COMMERCIAL
inscription@medeo-formation.fr



CAROLINE SORIANO
PÔLE GESTION ADMINISTRATIVE
medeo@medeo-formation.fr



STÉPHANIE PARNAU
PÔLE COMMERCIAL
inscription@medeo-formation.fr



ELODIE ARASA
PÔLE COMMERCIAL
inscription@medeo-formation.fr



MEDEO
Formation

**Formations
professionnelles de
santé pour les libéraux
(DPC ou FIFPL)**

**Formations en
établissement médico-
social, en SAAD ou
SSIAD**

E-Learning

**MEDEO
FORMATION**

**Accompagnement
VAE**

**Bilan de
compétences**

**Formations pour
les salariés du
particulier
employeur**

**Centre de
Formation
Apprentis**

PLAN D'ACCÈS




MEDEO Formation

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Site Naturopôle
3 Boulevard de Clairfont • Bat G
66350 TOULOUGES

04 68 36 97 53

contact@medeo-formation.fr